

COLLEGE F.X. VOGT		ANNÉE SCOLAIRE : 2023/2024
DÉPARTEMENT EDUCATION A LA CITOYENNETE ET A LA MORALE (ECM)	CONTROLE	Situation : 28 septembre 2023
Classes : 1 ^{ères} A, C, D, SES, TI	EDUCATION A LA CITOYENNETE ET A LA MORALE (ECM)	Coef. : 2
		DURÉE : 01H30

PARTIE A – L'ÉVALUATION DES RESSOURCES

9 pts

1) Dans une production de 10 à 15 lignes, présente deux (02) instruments internationaux de protection des droits de l'Homme.

5 pts

2) Document



Source : gangsdesvieuxencolere.be

A la lumière du document ci-dessus, dégage deux (02) attitudes civiques qui y sont contenues et propose deux (02) bienfaits liés à la promotion de ces attitudes.

4 pts

PARTIE B – L'ÉVALUATION DES COMPETENCES.

9 pts

THEME : La promotion de l'intégration nationale

Documents :

Document 1 : Violences et exploitations à l'encontre des enfants.

Entre 500 millions et 1,5 milliard d'enfants sont soumis chaque année à la violence. De plus, chaque année, environ 150 millions de filles et 73 millions de garçons sont victimes de sévices sexuels. La plupart des cas de maltraitance ont lieu dans le cercle familial, ou lorsque les enfants sont victimes d'exploitation par le travail. Le travail et l'exploitation infantile mettent les enfants aux mains d'employeurs peu scrupuleux qui n'hésitent pas à leur faire effectuer des tâches extrêmement difficiles et dangereuses, comme porter des matériaux très lourds ou être en contact avec des produits très nocifs. Les pires formes d'exploitation

d'enfants les exposent également à des activités dégradantes telles que la prostitution et la pornographie. [...] La discrimination basée sur le sexe, l'origine sociale, l'ethnie ou les handicaps est aussi un facteur majeur de maltraitance à l'encontre des enfants. Chaque jour, des millions d'enfants dans le monde sont victimes de discrimination, à travers des injures humiliantes, choquantes, ou encore pire, des actes de violence. Dans un état de grande vulnérabilité, ces enfants n'ont personne à qui se confier et ne peuvent pas se défendre seuls. [...] Dans des situations de crise, les mécanismes de protection sont souvent suspendus. Ainsi, lors des conflits armés et des catastrophes naturelles, les enfants ne bénéficient pas d'un cadre protecteur pour garantir leur bien-être. Ils souffrent généralement d'un manque de nourriture, d'eau et de soins essentiels. Par ailleurs, les situations d'urgence poussent les adultes à porter leur intérêt sur la résolution de la crise, aux dépens des besoins des enfants. Ces derniers se retrouvent moins encadrés et plus vulnérables à la violence et aux différentes formes d'exploitation.

Source : Humanium.org

Document 2 :

des chiffres alarmants

L'EXPOSITION
AUX VIOLENCES

1 enfant meurt
tous les 5 jours
APRÈS AVOIR
ÉTÉ VICTIME DE
VIOLENCES INTIMAFAMILIALES

21 000 enfants
ont été victimes en 2017 de
violences sexuelles

13 000 DE MOINS
DE 15 ANS
78% DE CES VICTIMES
SONT DES FILLES

143 000 enfants
sont exposés chaque année
à des violences conjugales

42% ONT MOINS
DE 6 ANS

Source : <https://2424.mg/injuce-populaire>

Document 3 : Impacts des violences sur mineurs.

La violence a de lourdes conséquences sur les enfants, sur le plan de la santé physique et mentale. Elle peut avoir des effets sur le long terme. Dans les cas les plus graves, elle peut causer leur mort ou leur infliger des blessures profondes. Elle peut également nuire à leur santé et diminuer leur capacité d'apprentissage. Elle peut pousser les enfants à fuir leur famille, ce qui les expose à d'autres risques. Les enfants victimes de la violence courent un plus grand risque de dépression et de suicide. Ceux qui en réchappent peuvent souffrir toute leur vie de problèmes de santé, de troubles cognitifs ou psychologiques. La violence engendre la violence. Les victimes d'actes de violence seront plus susceptibles de redevenir victimes d'actes de violence ou de devenir plus tard des auteurs d'actes de violence. La violence perpétue la pauvreté, l'illettrisme et la mortalité précoce.

Source : F. Van Houcke, "La violence à l'égard des enfants : synthèse de l'étude des Nations unies", *Journal du droit des jeunes*, N°265, mai 2007, p. 13.

Consigne : Les documents ci-dessus mettent en exergue la question de la violation des droits des enfants. Rédige une production cohérente dont les grandes lignes reposent sur les tâches suivantes.

1- Montre par deux (02) arguments solides que la violation des droits de l'enfant constitue une préoccupation majeure pour les Etats du monde. **3pts**

2- Présente deux (02) conséquences de cette atteinte aux droits de l'enfant. **3pts**

3- Fais une appréciation de deux (02) mesures mises sur pied sur le plan international en vue de garantir la protection des droits de l'enfant. **3pts**

Présentation : 2pts